

# Gestion des risques et premiers secours en milieu de travail au domicile d'un particulier employeur - Option adulte

*Sécurité et bien-être au domicile: Prévenir, protéger, et intervenir dans l'environnement professionnel*

## PARCOURS DE SPÉCIALISATION N°9

🕒 116 heures

📄 Remise d'une Attestation de spécialisation

## MODULES

### Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance

Réf: PATDDP21

Bloc de compétences correspondant : BC09.02

**NOUVEAU**

Objectifs du module : À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la mobilité et aux transferts en veillant au confort, au maintien du lien relationnel et de l'autonomie de la personne en situation de dépendance.

Durée : 28 heures - 4 jours

Public : SPE, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

### Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

Réf: MIOASEP21

Bloc de compétences correspondant : BC02.02

Objectifs du module : A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

### Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Réf: MIRPSI21

Bloc de compétences correspondant : BC02.02

Objectif du module : À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

### Préparation au certificat "Prévention des risques liés à l'activité physique" (PRAP) option 2S

Réf: IDPRAP2S23

Objectif du module : Contribuer à la mise en œuvre de la PRAP - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir

Durée : 28 heures - 4 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : PDC

### Préparation au certificat SST

Réf: MISST21

Objectifs du module: Connaître les principes de base de la prévention  
Rechercher les risques d'accidents pour protéger  
Examiner une victime et alerter les secours  
Secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés  
Apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours

Durée : 14 heures - 2 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : PDC

### Préparation au certificat APS

Réf: MIAPS23

Objectif du module : Rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé Faire participer la personne aidée à la recherche de pistes d'amélioration de la situation de travail et d'informer l'entourage familial  
Acquérir un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail

Durée : 21 heures - 4,5 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : PDC

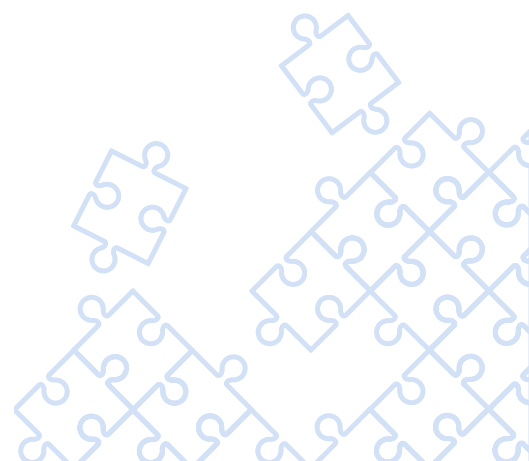
### Mise à jour des connaissances PRAP/SST/APS ( tous les 2 ans)

Objectif du module : Revoir les connaissances PRAP, SST, APS

Durée : 7 heures - 1 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : PDC



## Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance

### PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)  
Demandeur d'emploi (DE)  
Autre public

### PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base  
( Lire, écrire, compter )

### DURÉE

28 heures - 4 jours

### EFFECTIF

12 apprenants

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

### DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités  
du financement ( nous contacter)

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices  
guidés, cas pratiques, création d'outil

### SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques  
Supports interactifs  
Outils multimédias

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :  
Formation continue

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

### FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE  
CPF et / ou abondement  
Autres (Nous contacter)

### TARIF

560 Euros TTC

### LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

### FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

### NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens  
de transport

Dans le cas où vous seriez en situation  
de handicap, contactez notre référent :  
referent.handicap@aritasgroupe.fr



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en oeuvre les techniques d'aide à la mobilité et aux transferts en veillant au confort, au maintien du lien relationnel et de l'autonomie de la personne en situation de dépendance.



### PROGRAMME DE FORMATION

Les risques de chutes au domicile et leurs conséquences.

Les aides techniques.

Les techniques de transfert.

Les techniques d'aide aux déplacements.

Les signes d'alerte liés aux déplacements et aux transferts.



### COMPÉTENCES VISÉES

Mettre en place un environnement propice au confort et au bien-être de la personne dans ses transferts et ses déplacements.

Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant un transfert ou un déplacement.

Faire participer la personne aux transferts et aux déplacements en fonction de ses capacités.

Appliquer les règles de sécurité appropriées avant, pendant et après un transfert ou un déplacement intérieur/extérieur.

Utiliser le matériel adapté à la situation de la personne.

Appliquer les techniques adaptées à la situation de la personne à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

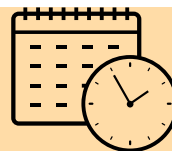
Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de la situation.

Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.

### CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00



lundi 12 février au jeudi 15 février

## PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)  
Assistant maternel (ASSMAT)  
Demandeur d'emploi (DE)  
Autre public

## PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base  
( Lire, écrire, compter )

## DURÉE

21 heures - 3 jours

## EFFECTIF

12 apprenants

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

## DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement ( nous contacter)

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices guidés, cas pratiques, création d'outil

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques  
Supports interactifs  
Outils multimédias

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :  
Formation continue

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

## FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE  
et ASSMAT  
CPF et / ou abondement  
Autres (Nous contacter)

## TARIF

420 Euros TTC

## LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

## FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

## NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport  
Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent :  
referent.handicap@aritasgroupe.fr



## Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.



### PROGRAMME DE FORMATION

Les responsabilités et les assurances professionnelles.  
Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.  
La composition, la fonction et les risques inhérents à chaque pièce du domicile.  
Les différentes formes d'intimité : sociale, affective, matérielle.  
L'ergonomie et l'aménagement des espaces.  
Les sources de dangers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.  
Les risques d'accidents domestiques dans les différentes pièces de la maison.  
Les équipements de protection et de sécurisation du domicile.  
Le matériel domotique, les objets connectés et les applications domotiques.  
Les aides financières pour aménager le domicile.  
Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

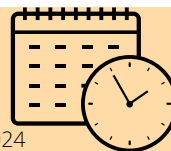


### COMPÉTENCES VISÉES

Définir conjointement au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles.  
Proposer et/ou réaliser des petits aménagements du domicile en prévention des accidents domestiques.  
Vérifier l'accessibilité à l'extérieur du domicile et proposer des solutions de facilitation d'accès.  
Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.  
S'assurer d'une ventilation et d'une aération optimale du domicile.  
Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

### CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00



samedi 2 mars 2024 au samedi 16 mars 2024  
dimanche 3 mars 2024 au dimanche 17 mars 2024  
samedi 8 juin 2024 au samedi 22 juin 2024  
dimanche 9 juin 2024 au dimanche 23 juin 2024

## PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)  
Assistant maternel (ASSMAT)  
Demandeur d'emploi (DE)  
Autre public

## PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base  
( Lire, écrire, compter )

## DURÉE

21 heures - 3 jours

## EFFECTIF

12 apprenants

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

## DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités  
du financement ( nous contacter)

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé, vidéos pédagogiques, exercices  
guidés, cas pratiques, création d'outil

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques  
Supports interactifs  
Outils multimédias

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :  
Formation continue

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

## FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE  
et ASSMAT  
CPF et / ou abondement  
Autres (Nous contacter)

## TARIF

420 Euros TTC

## LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

## FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

## NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens  
de transport  
Dans le cas où vous seriez en situation  
de handicap, contactez notre référent :  
referent.handicap@aritasgroupe.fr



## Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.



### PROGRAMME DE FORMATION

Les risques professionnels et leurs impacts : risques psycho-sociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements.  
L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.  
La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.  
Les obligations et réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.  
Les ressources et structures de référence en termes de sécurité et prévention des risques professionnels.

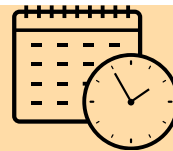


### COMPÉTENCES VISÉES

Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.  
Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.  
Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.  
Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.  
Limiter ses gestes et déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.  
Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.  
Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.  
Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.  
Informé le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

### CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00



samedi 13 janvier 2024 au samedi 27 janvier 2024  
dimanche 14 janvier 2024 au dimanche 28 janvier 2024  
samedi 18 mai 2024 au samedi 1 juin 2024  
dimanche 19 mai 2024 au dimanche 2 juin 2024



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de connaître les risques liés à son activité ou à son métier, analyser en détail sa situation de travail proposer à son employeur des améliorations techniques organisationnelles d'aménagement de son poste de travail, mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans la structure, adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer : l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée



### PROGRAMME DE FORMATION

L'intérêt de la prévention  
Les risques de son métier (assistant de vie dépendance, )  
Les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain  
Les dommages potentiels liés à l'activité physique  
Les limites du fonctionnement du corps humain  
Les différentes atteintes à la santé  
La grille d'analyse de l'acteur PRAP : l'outils d'observation et d'analyse d'une situation de travail  
L'analyse des différentes causes d'exposition aux risques potentiels  
La conception et l'aménagement des situations de travail  
Les 9 principes généraux de prévention Les principes de sécurité et d'économie d'effort  
Les modes de communication et de remontée d'information en vigueur sur son lieu de travail  
Les techniques de base de manutention  
Les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain  
L'utilisation des différents équipements mécaniques et aides à la manutention  
Les techniques d'accompagnement des personnes à mobilité réduite

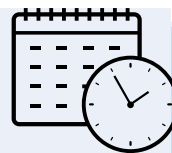


### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir identifier le risque et comprendre l'intérêt de la prévention  
Connaître le fonctionnement du corps humain, les atteintes à l'activité physique et les facteurs liés à leur apparition  
Observer et analyser une situation de travail et faire le lien avec les risques d'atteinte à la santé  
Participer à la prévention et à la maîtrise des risques dans l'établissement, et/ou l'entreprise et/ou structure et/ou au domicile  
Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

### CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00



lundi 19 février 2024 au jeudi 22 février 2024  
samedi 2 mars 2024 au samedi 23 mars 2024  
dimanche 3 mars 2024 au dimanche 24 mars 2024  
lundi 8 avril 2024 au jeudi 11 avril 2024  
samedi 18 mai 2024 au samedi 8 juin 2024  
dimanche 19 mai 2024 au dimanche 9 juin 2024

#### PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)  
Demandeur d'emploi (DE)  
Autre public

#### PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base  
( Lire, écrire, compter )

#### DURÉE

28 heures - 4 jours

#### EFFECTIF

10 apprenants

#### MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

#### DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Appartement pédagogique PRAP équipé: lits médicalisés, fauteuils roulants, lève personne, déambulateur, disque pivotant, etc.

#### SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques  
Supports interactifs  
Outils multimédias

#### MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :  
Formation continue

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue des stagiaires en utilisant les grilles d'évaluation nationales ( document INRS) en vue d'obtenir le certificat PRAP 2S.  
Maintien et actualisation des compétences tous les 24 mois pour la validité du certificat

#### FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE  
Autres (Nous contacter)

#### TARIF

560 Euros TTC

#### LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

#### FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

#### NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport  
Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent :  
referent.handicap@aritasgroupe.fr



#### Contact Inscription

86 rue Cardinet - 75017 PARIS  
Tel. 01.42.93.48.82  
contact@aritasgroupe.fr  
www.aritasgroupe.fr

## PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)  
Assistant maternel (ASSMAT)  
Demandeur d'emploi (DE)  
Autre public

## PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base  
( Lire, écrire, compter )

## DURÉE

14 heures - 2 jours

## EFFECTIF

10 apprenants

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

## DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du  
financement

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Défibrillateur de formation avec  
accessoires  
Lot de mannequins avec peaux de visage  
individuelles (mannequin RCP adulte,  
mannequin RCP enfant, mannequin RCP

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Évaluation continue des stagiaires en utilisant  
les grilles d'évaluation nationales (document  
INRS) en vue d'obtenir le certificat PRAP  
option PE. Maintien et Actualisation des  
Compétences tous les 24 mois pour la  
validité du certificat.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :  
Formation continue

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage

## FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et ASSMAT  
Autres (Nous contacter)

## TARIF

280 Euros TTC

## LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

## FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

## NOS LOCAUX

Dans le cas où vous seriez en situation  
de handicap, vous pouvez contacter notre  
réfèrent handicap pour l'étude de votre  
dossier.

Contact : referent.handicap@aritasgroupe.fr



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

**Connaître les principes de base de la prévention**

**Rechercher les risques d'accidents pour protéger**

**Examiner une victime et alerter les secours**

**Secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés**

**Apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours.**



## PROGRAMME DE FORMATION

Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail - SST

L'analyse d'une situation d'accident : se protéger, protéger l'entourage de la victime, reconnaître les signes de détresse, examiner la victime, alerter

Les conduites à tenir en cas de : saignement abondant, étouffement, malaise, brûlure, douleurs empêchant certains mouvements, plaies, victime qui ne réagit pas mais respire, victime qui ne réagit pas et ne respire pas



## COMPÉTENCES VISÉES

Connaître les principes de base de la prévention

Rechercher les risques pour protéger

Examiner une victime et alerter les secours

Secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés

Apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours

## CALENDRIER 2024

### De 9h00 à 17h00

jeudi 4 janvier 2024 au vendredi 5 janvier 2024  
dimanche 14 janvier 2024 au dimanche 21 janvier 2024  
samedi 3 février 2024 au samedi 10 février 2024  
dimanche 4 février 2024 au dimanche 11 février 2024  
jeudi 22 février 2024 au vendredi 23 février 2024  
dimanche 17 mars 2024 au dimanche 24 mars 2024  
mercredi 10 avril 2024 au jeudi 11 avril 2024  
samedi 20 avril 2024 au samedi 27 avril 2024  
dimanche 21 avril 2024 au dimanche 28 avril 2024  
lundi 29 avril 2024 au mardi 30 avril 2024  
dimanche 19 mai 2024 au dimanche 26 mai 2024  
dimanche 23 juin 2024 au dimanche 30 juin 2024



### Contact Inscription

86 rue Cardinet - 75017 PARIS

Tel. 01.42.93.48.82

contact@aritasgroupe.fr

www.aritasgroupe.fr



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite. Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail. Cette aptitude ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle.



### PROGRAMME DE FORMATION

#### Domaine de compétence 1 (Prévention)

Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure  
Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel  
Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain  
Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction  
Informar la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée  
Alerter la hiérarchie  
Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée et visant une efficacité maximum de l'intervention

#### Domaine de compétence 2 (Secours)

Situer le cadre juridique de son intervention  
Réaliser une protection adaptée  
Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre d'une action  
Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes  
Secourir la victime de manière appropriée

### CALENDRIER 2024

De 9h00 à 17h00



#### PUBLIC

Tout public

#### PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base  
( Lire, écrire, compter )

#### DURÉE

32 heures - 4,5 jours

#### EFFECTIF

10 apprenants

#### MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

#### DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement ( nous contacter )

#### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (définir le cadre législatif de son intervention, les dangers, les risques d'atteinte à la santé sur son lieu de travail, accident de travail et de trajet, maladies professionnelles, fait et opinion...)

#### Pédagogie active

- Remplissage de fiche d'observation et d'analyse d'un situation de travail.
- Mises en situation : agir dans une situation d'accident simulé, cas concret de synthèse en temps réel et commenté, échanges de pratiques, visionnage vidéo, power point, exploitation des ressources interne
- Appartement pédagogique équipé, Plan d'intervention SST, vidéos pédagogiques, ordinateur accès Internet

A la fin du stage, les apprenants reçoivent une clef USB avec le résumé de la formation

#### MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique : Formation continue

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

La modalité d'évaluation se fait selon le référentiel INRS et un certificat est délivré par le réseau prévention

#### FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et ASSMAT  
Autres (Nous contacter)

#### TARIF

640 Euros TTC

#### LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

#### FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

#### NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport

Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent : [referent.handicap@aritasgroupe.fr](mailto:referent.handicap@aritasgroupe.fr)



#### Contact Inscription

86 rue Cardinet - 75017 PARIS  
Tel. 01.42.93.48.82  
[contact@aritasgroupe.fr](mailto:contact@aritasgroupe.fr)  
[www.aritasgroupe.fr](http://www.aritasgroupe.fr)